

Charte naturiste 60 ans de naturisme!



Respect de la nudité

- ▶ Nous sommes dans un centre naturiste. La nudité est la règle dans tous les espaces du CHM.
- ▶ Si les conditions climatiques, d'hygiène ou de sécurité imposent l'habit, privilégions la sobriété : paréo, vêtements amples ou tenues de sport.
- ▶ Bannissons maillots de bains, bikini, string ou autres accessoires inutiles au CHM. N'oublions pas que le « paraître » n'est pas important et que l'érotisme n'a rien à voir avec le naturisme.
- ▶ Parents, aidons les enfants à respecter la « tenue naturiste », malgré la tentation de chercher la protection ou la parure des vêtements.

Se respecter et respecter les autres

- ▶ Vivons notre naturisme en toute liberté dans le respect des règles qui garantissent la liberté de l'autre.
- ▶ Limitons la vitesse et l'utilisation de nos véhicules motorisés.
- ▶ Responsabilisons nos enfants à vélo afin d'éviter les accidents.
- ▶ Baissons le son de notre radio, où que nous soyons, pour un séjour paisible.
- ▶ Evitons de parler fort surtout à la nuit tombée.
- ▶ Respectons le matériel mis à disposition et les infrastructures du centre.

Préservons la nature

- ▶ Conservons notre lien avec la nature. Respectons la.
- ▶ Trions nos déchets et utilisons les bacs poubelles adaptés.
- ▶ Respectons la zone des dunes, ses plantes.
N'abandonnons aucun détrit.
- ▶ L'eau est précieuse, économisons la.

Parce que nous sommes tous concernés, participons ensemble à la pérennité du CHM et à la sauvegarde des valeurs profondes qui y sont attachées.



CHM Montalivet : 46, av de l'Europe 33930 Montalivet
www.chm-montalivet.com infos@chm-montalivet.com

Tél : 05 56 73 73 73
Fax : 05 56 09 32 15